



Jacques Beaumier
Conseiller
Service de la recherche

QUAND L'ÉTAT BAFOUE SA PROPRE POLITIQUE LINGUISTIQUE

Le 28 septembre dernier, le SFPQ, le Mouvement Montréal français (MMF), Impératif français et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) présentaient leur plan d'action pour que le gouvernement du Québec respecte sa propre politique linguistique dans les ministères et organismes. Comme l'a relevé le président du MMF, Luc Thériault, cette politique prescrit littéralement que « l'Administration favorise l'unilinguisme français dans ses activités afin de refléter le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de la vie publique. »

Les organismes et ministères ont été listés selon leur conformité ou non à la politique linguistique gouvernementale. Parmi ceux qui se sont conformés, notons les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du Travail, la Régie des alcools, des courses et des jeux, ainsi que la Société des loteries vidéo du Québec. Plusieurs citoyens et fonctionnaires sont intervenus afin que cesse la pratique gouvernementale consistant à offrir en premier lieu l'accès au message en anglais « For service in English, press 9 ». En décembre dernier, la Commission des transports du Québec et la Régie du logement du Québec avaient également emboîté le pas.

Toutefois, certains ministères et organismes sont demeurés délinquants : l'Office de la protection du consommateur, Service Québec, Hydro-Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Commission d'accès à l'information et le Directeur de l'État civil.

Un manque de volonté gouvernementale

Selon le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, « l'insistance de certains à ne pas modifier leur pratique témoigne éloquentement du manque d'initiative et de volonté du gouvernement du Québec dans son ensemble, mais plus particulièrement de la ministre responsable de

Photo : Günther Gampfer



Mario Beaulieu,
Luc Thériault,
Lucie
Martineau
et Jean-Paul
Perreault.



Michel Gauthier
Conseiller
Service
de l'action politique,
de la formation et
de la mobilisation

GUIDE DE LA VIE SYNDICALE

Un nouveau panier de suggestions

la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, ainsi que du Secrétariat à la politique linguistique (SPL) et de l'Office québécois de la langue française (OQLF) ».

Le SFPQ s'est engagé à mener une étude de la situation des pratiques linguistiques dans l'ensemble des organismes et ministères. Une fois l'analyse des résultats connue, des moyens de sensibilisation et de pression pourront être mis en branle en fonction de la situation de chaque institution ciblée. « Nous croyons que le premier ministre a déjà la possibilité de donner rapidement un coup de barre pour arrêter cette bilinguisation de l'appareil d'État en envoyant un message clair et ferme à l'ensemble des gestionnaires : la langue de communication de l'État québécois, c'est le français! », a pour sa part déclaré Lucie Martineau, présidente du SFPQ.

« Faire du français la langue publique commune et officielle est un facteur essentiel de l'inclusion des nouveaux arrivants à la société québécoise. C'est la condition première pour assurer l'avenir du français au Québec, seul État majoritairement francophone de l'Amérique du Nord. C'est contribuer à la défense de la diversité culturelle dans la mondialisation », a conclu le président de la SSJBM, Mario Beaulieu.

« **La multiplication des assemblées de secteur a un impact direct sur la participation des membres aux activités syndicales. Il faut faire monter les marches tranquillement aux nouveaux militants. La participation des membres est le fruit d'un effort continu. Si tu oublies tes délégués, ils t'oublent aussi** ». Voilà autant de constats que l'on retrouve dans le nouveau guide de la vie syndicale, produit par le Service l'action politique, de la formation et de la mobilisation. Ce guide sera présenté officiellement lors de la prochaine tournée des personnes dirigeantes, directrices, et déléguées, prévue en 2010.

Ces constats, qui sont en fait de bonnes pratiques, ont été puisés lors d'entretiens auprès de dirigeantes et dirigeants de différentes sections. Cette consultation visait à trouver des solutions aux différentes problématiques de mobilisation et de participation vécues par les dirigeants syndicaux. Le Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation a eu la bonne idée de colliger toutes ces pratiques et d'en faire un document à l'intention des personnes dirigeantes.

Mesure du Plan de relèvement

La concrétisation de ce *Guide de la vie syndicale* s'avère être une mesure découlant du plan de relèvement du SFPQ. Il vise à faire connaître des initiatives et des idées développées par des personnes dirigeantes qui ont connu du succès afin d'entretenir, de favoriser ou d'augmenter la mobilisation dans les sections locales.

Ce document se veut donc un panier de suggestions dans lequel les sections locales pourront piger à leur guise. Elles pourront ainsi s'approprier ou adapter certaines pratiques déjà éprouvées. Très souvent, cela pourra les aider à augmenter l'intérêt de leurs membres et à promouvoir une vie syndicale plus vivante et plus proche des besoins exprimés. Le *Guide de la vie syndicale* ne contient aucune recette miracle s'appliquant à toutes les sections sans discernement. Il s'agit plutôt d'un outil inspirant et facilitant pour toute personne qui cherche des solutions rapides et efficaces.

Les conseillers du Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation profiteront de la tournée des « DDD » pour échanger avec les personnes participantes sur les différentes façons de faire qui ont connu du succès au fil des ans. Par la suite, ce guide sera diffusé au sein de la structure syndicale et sera disponible sur le site Internet du Syndicat.